

LES COMPOSÉS N.N. FRANÇAIS : PROBLÈMES DE LEXICALITÉ

Ousmane DIAO

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Résumé

Parmi les unités complexes opérées en linguistique descriptive, nous avons les composés binominaux NN du type question genre qui sont des unités frappantes parce qu'ils entrent en concurrence avec d'autres formations, parmi lesquelles, ils constituent une sorte d'enclave et leur étrangeté était déjà soulignée par Darmesteter en 1874.

Aujourd'hui encore, leur abondance dans le discours contemporain pose un problème redoutable au lexicologue.

Mais, la problématique abordée dans cette étude pose essentiellement la question de la lexicalité, définie par analogie avec grammaticalité, comme le fait pour un mot ou un groupe de mots de constituer une unité lexicale. Elle propose ensuite une analyse morphosyntaxique et sémantique à travers des critères solides.

Mots clés : linguistique, morphosyntaxe, sémantique, nom composé, acronyme, troncation, emprunt, unité lexicale, lexie, lexicalité.

Mots-clés : linguistique, morphosyntaxe, sémantique, nom composé, acronyme, troncation,
REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

emprunt, unité lexicale, lexie, lexicalité.

Summary

Among the complex units operated in descriptive linguistic we have the compound binominals such as the question-gender that are overwhelming units because they compete with other formations among which they build a kind of cluster. Their singleness was already emphasized by Darmesteter in 1874.

Today again their abundance in the contemporary discourse causes a real problem to the lexicologists.

But the problematic which is tackled in this paper brings mainly the question of lexicalization defined by analogy like a word or compound word to constitute a lexical unit; and suggests a morpho-syntactical and semantic analysis through strong criteria

Keywords : Linguistic – morpho-syntax – semantic – compound noun – lexical unit – acronym – assumed (noun word) – truncation – lexis – lexicalization

INTRODUCTION

Parmi les unités complexes opérées en linguistique descriptive, nous avons les mots composés qui entrent en concurrence avec d'autres unités. C'est ce qui explique d'ailleurs la pléthore terminologique dans la dénomination de ces unités et pose par là une difficulté majeure, celle de la définition de l'unité lexicale. Saussure parle de mots simples et composés, d'unités de **REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

syntagme; Bloomfield de morphèmes et de mots; Ch. Bally de sémantèmes et Whorf de lexèmes et encore de mots.

Ainsi, les mots composés sont à distinguer des autres suites libres ou occasionnelles avec lesquelles, ils peuvent être confondus.

Mais, notre étude ne s'étant pas à toute la catégorie composition, elle s'intéresse à une seule catégorie de composés: les noms composés. Car comme le dit Henri Mitterand: "En synchronie, les mots composés proprement dits se répartissent, comme les mots simples et dérivés, en noms composés, adjectifs composés, verbes composés, adverbes composés et mots en relation composés".

La composition étant définie généralement comme le procédé par lequel on forme une nouvelle unité lexicale en réunissant deux lexies existantes. André Martinet montre que la différence entre composition et dérivation se résume assez bien en disant que "les monèmes" qui forment un composé existent ailleurs que dans les composés, tandis que, de ceux qui entrent dans un dérivé, il y en a un qui n'existe que dans les dérivés et qu'on appelle traditionnellement un affixe.

Etant donné que notre étude porte sur le patron NN, notre définition du nom composé rejoint celle de Pierre J.L.Arnaud: "Un nom composé est une unité lexicale nominale résultant de l'assemblage de deux(ou récursivement plusieurs) unités lexicales de classes ouvertes".

Et la problématique abordée pose essentiellement la question de la lexicalité des suites NN qui sont devenus aujourd'hui de plus en plus productifs.

Pour ce faire, nous rappellerons d'abord ce qu'il est convenu d'entendre sous la notion de "lexicalité" avant de procéder à une analyse morphosyntaxique et sémantique de ce type de composé.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

I - QU'EST CE QUE LA LEXICALITÉ ?

Avant de s'intéresser à la question de la lexicalité des suites NN françaises, c'est-à-dire des unités composées strictement d'un nom et d'un autre nom que nous appelons ici composés NN, il semble nécessaire de préciser ce que revêt ce terme "lexicalité".

Lors du IX congrès International de linguistique qui s'est tenu à Cambridge, Massachussetts en 1962, dans le débat sur la longue communication de Chomsky "The logical basic of linguistic théorie", E. Haugen a avancé le mot *lexicality*, qui serait calqué semble-t-il sur *grammaticality*, auquel il donnait le sens de cohérence sémantique d'une phrase. Reprenant un exemple de Jespersen, il remarquait que si la phrase « *my round table is square* » est grammaticalement correcte, elle est linguistiquement incorrecte.

C'est dire que les règles de *grammaticality* devraient donc être complétées par des règles de *lexicalité*. Chomsky lui répondit euphémiquement qu'il n'était pas convaincu que les règles de ce que Haugen appelait *lexicality* fussent toutes nécessairement extérieures à la grammaire. Il est de fait que le terme même de *lexicality* évoque naturellement des phénomènes extérieurs au domaine *grammatical* proprement dit, et que des expressions comme « la *lexicalité* d'une phrase » ou « cette phrase est *lexicale* » auraient quelque chose d'insolite, par comparaison à des expressions comme « la *grammaticalité* d'une phrase » ou « cette phrase est *grammaticale* ».

Selon Tournier, peut être que le terme de *sémantcity* aurait-il paru mieux adapté et aurait-il mieux reflété le caractère de complémentarité vis-à-vis du domaine *grammatical* que Haugen cherchait à exprimer.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Il faut dire que quoi qu'il en soit, le terme de *lexicality* n'a pas fait fortune et n'a été que rarement repris. Il semble qu'il ait été plus rarement encore utilisé sous sa forme française. Même si P.J.L. Arnaud l'évoque dans *les composés timbre-poste*.

En ce qui nous concerne, si nous ressuscitons aujourd'hui ce terme de *lexicalité*, c'est pour l'utiliser dans un sens tout à fait différent, qui nous paraît, en quelque sorte plus naturel.

En effet, si le terme de *grammaticalité* concerne la formation de la phrase, celui de *lexicalité* semblerait plus naturellement concerner la formation de l'unité lexicale.

Ainsi, de même que l'on appelle *grammaticalité* d'une phrase d'une langue donnée sa conformité aux règles de formation des phrases de cette langue, de même nous proposons d'appeler la *lexicalité* d'une unité lexicale d'une langue donnée sa conformité aux règles de formation des unités lexicales de cette langue.

Il convient de rappeler, par ailleurs, comme le précise, tout de même Tournier, que par « formation des unités lexicales », il faut entendre tout processus d'extension du lexique, qu'il s'agisse de nouveaux mots, de nouvelles fonctions ou de nouveaux sens. Et l'auteur d'ajouter également que, ce terme étant pris dans cette acception, la notion de *lexicalité* a avec celle de *grammaticalité* un certain nombre de points communs et un certain nombre de points de divergences.

Bref, pour notre part, nous ne reviendrons pas sur ces points évoqués par Tournier, mais nous nous intéressons plutôt à la *lexicalité* des suites NN du français du type : **question genre, approche genre, analyse genre** très en vogue actuellement.

En espérant que le terme de *lexicalité* présenterait l'avantage de ne pas manifester l'ambiguïté due à la métonymie processus/résultat qu'on trouve dans les termes de **lexicalisation** et **figement**, deux termes proches admis quelques fois en équivalence et qui varient cependant d'un auteur à un autre.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Comme le précise Arnaud, « la lexicalisation est le fait, pour un mot ou une suite de mots, de constituer un signe de la langue, c'est-à-dire l'association stable d'un signifiant et d'un signifié, lequel signifié entretient des rapports encore mal compris avec un concept, représentation cognitive d'un dénotatum du monde ». (Arnaud 2003).

II - LA LEXICALITÉ DES SUITES NN FRANÇAISES.

De manière générale, l'étude des mots composés français présente parfois des difficultés, particulièrement au niveau de leur identification. Dans plusieurs cas, il est difficile de distinguer, les mots composés, des syntagmes et des expressions idiomatiques.

L'identification des mots composés est une des questions les plus difficiles de l'étude des composés, parce que dans la plupart des cas, les constituants y apparaissent dans le même ordre qu'en syntaxe, comme c'est le cas notamment des composés NN.

Qu'est-ce qu'un composé NN ?

2-1 Description morphosyntaxique

-Classification formelle :

La classification formelle prend en considération l'aspect graphique du composé et le nombre d'éléments qui le composent.

Unité lexicale	Elément1	Elément2
Agent fonctionnaire	Agent	fonctionnaire
Camarades syndicalistes	Camarades	syndicalistes
Travailleurs migrants	Travailleurs	migrants
Maître-mot	Maître	mot

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Elève-maître	Élève	maître
Elément terre	Élément	terre
Plan OBAMA	Plan	OBAMA
SAEMSS-CUSEMS	SAEMSS	CUSEMS

Du point de vue formel, la structure des composés NN est une structure binaire. Ce sont donc des composés binaires. Cependant, il faut remarquer que les deux constituants du composé peuvent connaître une expansion comme c'est le cas avec ces exemples :

« Nos frères camarades étudiants » ;

« Plan Sénégal émergent ».

Unité lexicale	Élément1	Élément2	Expansion
Nos frères camarades étudiants	Frères	Camarades	étudiants
Plan sénégal émergent	Plan	Sénégal	émergent

- Classification catégorielle

Elle est centrée sur l'appartenance des composants à une classe grammaticale ou à une autre. Selon l'appartenance à une certaine catégorie grammaticale des termes constituants, plusieurs sous-classes de mots composés peuvent être distinguées : les NN, AN, NA, VV, VN, NV, NprépN...

Dans le cadre de notre patron NN, ces critères sont au nombre de deux :

-la nature grammaticale du composé : la seule catégorie étudiée ici est la catégorie nominale : le composé ainsi obtenu est un nom. Exemple : **une question-réponse.**

-la nature grammaticale des éléments formant le composé : ici, tous les deux éléments

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

appartiennent à la même classe grammaticale : le nom. Exemple :

Nom	Nom	Nom
Section SAES	Section	SAES
Code destinataire	Code	destinataire
Branche maladie	Branche	maladie

Dans la première colonne, nous avons l'unité lexicale qui est un nom

Dans les deux autres colonnes nous avons les composants qui sont aussi des noms.

Mais, dans le cadre des surcomposés, l'expansion peut appartenir à une autre catégorie grammaticale. Exemple :

Nom	Nom	Nom	adjectif
Personnels enseignants titulaires	Personnels	Enseignants	titulaires

Il faut noter aussi que les composés contenant un ou des sigle(s) ou acronyme(s) sont inclus dans nos catégories de composés avec N, car ils se comportent comme des noms. Exemple : SAEMSS ; CUSEMS.

On peut également inclure dans cette catégorie les emprunts, les abréviations, les troncations qui fonctionnent comme des noms sigles très productifs dans la littérature d'aujourd'hui.

Exemples : site internet, ex-travailleurs, jour-J, yoonu yokute...

Ainsi, une description morphosyntaxique de ce type de composé donne une structure binaire où les éléments peuvent recevoir une expansion (surcomposé), et renvoie à une seule catégorie, celle du nom.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Le patron NN est donc un composé par juxtaposition de deux éléments qui sont tous des noms. Ce qui fait qu'il entre en concurrence avec d'autres suites de la langue. D'où la nécessité de trouver d'autres clés d'accès pouvant les distinguer.

2-2 Critères d'analyse

A la recherche de critères de sélection décisifs et définitionnels pour identifier les composés, plusieurs tests morphosyntaxiques, phonologiques, orthographiques, sémantiques, entre autres, ont été proposés dans les travaux de Lees(1960), Levi(1978), Allen(1978) : cités dans Brousseau (1989 :23), Bauer(1978), Di Scillo et Williams(1987) ; Booij (1992).

Aussi, dans son ouvrage phare, *les composés timbre-poste*, Arnaud examine plusieurs cas particuliers de suites NN pouvant susciter un doute sur leur lexicalité, avec des arguments de diverses natures.

A la suite de ces auteurs, nous utiliserons quelques critères d'analyse d'aspects linguistiques, morphosyntaxiques et sémantiques pour isoler les composés NN français.

2-2-1-Aspects linguistiques

Nous empruntons ce premier critère définitionnel à Arnaud. En effet, nous convenons avec lui que de nombreuses suites NN se rencontrent non insérées dans des énoncés à prédicat verbal, mais hors syntaxe, isolées sur des panneaux, des emballages, en légende de photos, de catalogue, dans des tarifs, sur des formulaires, comme titres de rubriques, sur des pancartes, des insignes, des slogans etc. ; fonctionnant comme de simples étiquettes. Ce qui conduit d'ailleurs Arnaud à les nommer : l'effet panneau, l'effet catalogue et effet style télégraphique. Pour cet auteur, faute d'attestations phrastiques, ces suites ne peuvent être considérées comme étant des noms composés.

Les contre-arguments abondent aujourd'hui dans notre environnement langagier, qu'on s'inscrit en faux par rapport à la thèse défendue par l'auteur des timbre-poste. En effet, beaucoup de ces

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

suites entrent aujourd'hui dans de nombreux emplois phrastiques comme l'attestent ces exemples :

« Elles gèrent **la branche maladie non professionnelle** au profit des travailleurs... »

Mme Dansokho, projet PANAF p39.

« En France, il fallut attendre jusqu'en 1884 pour que **la loi Waldeck Rousseau** autorise la création des syndicats professionnels à l'image des Trade Unions en Grande Bretagne. »

Projet PANAF Sénégal.

« Sur la base des listings de check-off, l'adhérent libère sa cotisation syndicale qui sera prélevée puis virée par l'autorité dans le compte de l'organisation syndicale par le biais **du code destinataire** ».

Projet PANAF Sénégal p45.

A cela, il faut ajouter que dans le cadre d'une grammaire fonctionnelle, ces unités remplissent les fonctions dévolues au nom.

Ainsi, dans le premier exemple, on peut remarquer que la suite, **la branche maladie non professionnelle** remplit la fonction de complément d'objet direct(COD). Elles gèrent quoi ? La branche maladie non professionnelle. Et peut, à cet effet se substituer, à une unité simple comme l'école : elles gèrent l'école. Elles gèrent quoi ? L'école.

Avec l'exemple deux(2), **la loi Waldeck Rousseau** est en fonction sujet. Qu'est-ce qui autorise ? La loi Waldeck Rousseau.

Au troisième exemple, **le code destinataire** est bien un complément du nom biais.

Bref, même si P J.L Arnaud invoque dans son argumentaire d'autres critères comme le caractère autonome de N2 qui est pour lui un lien d'étiquetage, ou encore les effets de séries sur N1 à **REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

l'image de **Espace-N2** ou **Agent-N2**, mais aussi l'adjectivation de N2, entre autres, on considère que ces items dont l'usage se rencontre partout : littérature, presse, publicité... sont bien des noms composés. Ces unités inspirent aujourd'hui une véritable analyse sémantique et pragmatique.

A ce critère, nous ajoutons les critères morphosyntaxiques et sémantiques, critères solides dans l'identification des NN français.

2-2-2-Critères morphosyntaxiques

Le critère d'atomicité syntaxique est généralement considéré comme étant le critère par excellence pour identifier les mots composés par rapport aux syntagmes.

Bauer avait déjà montré que le mot composé est traité dans la syntaxe comme une seule unité, et non en tant que séquence de deux unités distinctes. Ainsi, la modification ou la coordination des constituants dans les composés ne sont pas permises.

Exemple :

Code destinataire *code très destinataire ;

Code destinataire *code et destinataire.

On constate que la coordination entre code et destinataire donne une structure mal formée, ainsi que la modification par très.

Le critère d'atomicité syntaxique a été précisé par Di Sciullo et Williams (1987 :19) qui ont indiqué que les règles de la syntaxe ne peuvent pas accéder à la structure des mots, qu'ils soient d'ailleurs construits par dérivation ou par flexion.

Ainsi, conformément à la théorie de l'atomicité syntaxique, les composés sont des atomes syntaxiques, c'est-à-dire des structures opaques, indécomposables par la syntaxe.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

2-2-3-Critère sémantique

A partir des années 1960, les linguistes commencèrent à analyser consciencieusement la question de l'interprétation sémantique des composés et celles des relations sémantiques entre les constituants (Lees 1960), Levi(1978), Lieber (1992), Zwanenburg (1991, 1992, Di Sciullo et Williams(1987).

Ces recherches, basées surtout sur les relations prédicat-argument contribuèrent beaucoup à la compréhension de la différence entre les mots composés et les structures syntaxiques. Et parmi les critères sémantiques permettant de faire une distinction claire entre les composés et les structures syntaxiques, il faut mentionner les indices présentés chez Brousseau (B et N : 2001) qui a leur tour sont basés sur deux tests d'inhérence, introduits par Bauer(1978). Les tests d'inhérence découlent d'une caractéristique importante de la relation entre les deux éléments d'un composé, où l'élément modifieur doit être considéré en tant que propriété inhérente de la tête du composé.

-Le premier test d'inhérence postule qu' « une suite NN est un composé si le fait de modifier le composé par un antonyme de son modifieur interne n'entraîne pas de contradiction (B et N 2001 :342).

Ce test d'inhérence a permis d'identifier des mots comme traitement-choc et court métrage comme des mots composés. Même si le modifieur externe (ordinaire, long) et le modifieur interne (choc, court) sont des antonymes, l'expression est sémantiquement correcte : elle ne contient pas de contradiction :

Un (traitement-choc) banal N

Un long (court-métrage) N.

Organisme payeur (organisme payeur) vendeur

L'ancien pouvoir le nouveau (ancien pouvoir).

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Dans ces unités, modifier organisme payeur par vendeur et l'ancien pouvoir par nouveau donne des expressions sémantiquement correctes. Ce qui fait de ces unités des composés NN.

-D'après le deuxième test d'inhérence, « une suite NN ou AN est un composé si l'ajout d'une phrase complétive exprimant le caractère temporaire de la propriété exprimée par le modifieur interne du composé entraîne une contradiction » (B et N 2001 :342).

*C'est un département-beauté qui vend parfois des soins de beauté

*Sa personnalité double est unique maintenant.

Dans ces deux exemples, on voit que l'ajout d'une phrase complétive exprimant le caractère temporaire de la propriété exprimée par le modifieur interne de chaque composé entraîne une contradiction : donc ce sont des noms composés.

Dans les composés département-beauté et personnalité double, les modifieurs internes (beauté, double) représentent des propriétés inhérentes des têtes département et double.

Exemples :

Épargne retraite : *c'est une épargne qui concerne parfois la retraite.

Vocation cinéaste : *c'est une vocation qui est parfois une vocation de cinéaste.

Assurance vie : *c'est une assurance qui concerne parfois la vie.

L'ajout d'une phrase complétive dans ces composés entraîne une contradiction, ce qui confirme leur statut de noms composés NN.

Mais quoique constituant un critère solide dans l'identification des mots composés de manière générale, il faut reconnaître que c'est un critère difficile à manipuler.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

CONCLUSION

Les composés NN sont des unités frappantes parce qu'ils sont en concurrence avec d'autres formations, parmi lesquelles, ils constituent une sorte d'enclave et leur étrangeté était déjà soulignée par Darmesteter en 1874 dans ce qui semble être l'ouvrage princeps traitant des composés français.

Aujourd'hui encore, l'abondance dans le discours contemporain des suites NN pose un problème redoutable au lexicologue, celui de déterminer lesquelles des suites ont une pérennité du fait de leur lexicalité. C'est-à-dire le fait pour ces suites de constituer des items.

Divers critères ont été proposés pour isoler les noms composés des autres suites libres. Et au-delà de leurs aspects linguistiques qui font d'eux de véritables étiquettes, comme l'indique Arnaud, nous avons également utilisé deux autres critères que nous considérons solides dans l'identification des composés NN : le critère syntaxique et le critère d'ordre sémantique.

Conformément à la théorie de l'atomicité syntaxique, les composés sont de véritables atomes syntaxiques, c'est-à-dire des structures opaques, indécomposables par la syntaxe. Et le critère sémantique que nous considérons comme le plus solide encore, est fondé sur les deux tests d'inhérence. D'autres critères sont utilisés dans l'identification des composés comme l'identification des notions de tête et de base dans les composés surtout pour les endocentriques, mais aussi des suggestions dans la perspective du traitement automatique s'imposent aujourd'hui.

Ainsi, la nouvelle problématique qui s'impose au lexicologue demeure sans contexte celle des aspects sémantiques des composés NN. D'une part le sémantisme du composé lui-même. Et d'autre part les relations sémantiques entre les différents constituants noms : donc, une analyse pragmatique. Sans négliger, par ailleurs, la tendance néologique qui consiste à créer des NN dont les composants peuvent être : des sigles, des troncations, des emprunts etc.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

BIBLIOGRAPHIE

- 1-Aïno, N(1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- 2-Arnaud, P, J L(2003), *Les composés timbre-poste*, PUL.
- 3-Arnaud, P, J L(2003), *Les noms composés donnés sur seize langues*, PUL.
- 4-Barbaud, P(1971), *L'ambiguïté structurale du composé nominal : cahiers de linguistique*, Montréal.
- 5-Baylon,Ch ; Fabre, P(1978), *La sémantique* ; Paris : Nathan.
- 6-Benveniste, E(1966) *Problèmes de linguistique générale*.
- 7-Gaudin, F ; Guespin, L(2000) *De la néologie aux dictionnaires*. Ed Duculot.
- 8-Gross, G(1988), *Degrés de figement des noms composés* ; Univ-Paris13.
- 9-Guiraud, P(1980), *La syntaxe*, PUF.
- 10-Martinet, A(1980), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- 11-Mathieu-Colas, *Essais de typologie des noms composés français* ; Univ-Paris13.
- 12-Mitterrand, H(1963), *les mots français*, PUP.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES
2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

13-Neveu, F(2000), *Lexique des notions linguistiques*, Nathan.

14-Picoche, J(1992), *Précis de lexicologie française* ; Paris : Nathan.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

2015

N° 24 - Décembre

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99